

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt, le 25 mai à 20 heures, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le mercredi 27 mai 2020, s'est réuni en Mairie en session extraordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.  
Nombre de conseillers en exercice : 11

**Présents : 11**

Serge ARLOT, Andrée BOCQUERAZ, Nicole FAURE, Béatrice FIAT, Julien FIAT, Philippe GALL, Noël GARDEN, Nathalie GUICHARD, Gilles GUINARD, Christophe PROUVOST, Christophe RUET

**Absents excusés : 0**

**Procurations : 0**

**Votants : 11**

Andrée BOCQUERAZ a été élue secrétaire de séance.

**Délibération n°20200529-05 : Sécurisation virage La Poyat**

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal les délibérations n°20190913-16 du 13 septembre 2019 et n°20191115-11 du 15 novembre 2019 relatives à l'engagement d'une mission de maîtrise d'œuvre pour le projet de sécurisation du virage au pied de la Mairie, à La Poyat.

Suite à différents échanges de la municipalité avec le maître d'œuvre (CM Aménagement) et les services du Département de l'Isère, un projet d'aménagement a été.

Madame le Maire présente au Conseil municipal le projet d'aménagement, le chiffrage de l'opération et le plan de financement prévisionnel ci-dessous.

Dépenses		Recettes		
Objet	Montant HT	Financier	Montant	Taux
Maîtrise d'œuvre	1 000,00 €	Département de l'Isère	7 378,75 €	50 %
		Communauté de communes de l'Oisans	3 689,38 €	25 %
Travaux	13 757,50 €	Autofinancement commune	3 689,37 €	25 %
<b>Total dépenses</b>	<b>14 757,50 €</b>	<b>Total recettes</b>	<b>14 757,50 €</b>	-

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

**décide** de retenir le projet tels que présenté ci-dessus,

**approuve** le plan de financement et sollicite une aide du Département de l'Isère d'un montant de 7 378,75 € et une aide de la Communauté de communes de l'Oisans (CCO) d'un montant de 3 689,38 €,

et **charge** Madame le Maire d'effectuer toutes démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
au registre sont les signatures,  
pour expédition conforme.*

**Le Maire,  
Nicole FAURE**